




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-384**

Séance publique du

28 septembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150928- lmc173905-DE-1-1
Date de signature : 01/10/2015
Date de réception : jeudi 1 octobre 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : RECTIFICATION D'ERREUR MATÉRIELLE -CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2015

Le 28 septembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 22/09/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jacques AGOPIAN à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Ravi ANDRE à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Gérard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Michele EINAUDI à Madame Gaëlle LENFANT, Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Claude MAINA.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Direction des Assemblées et Commissions

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2015

Nomenclature : 9.1
Autres domaines de compétences des communes

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : RECTIFICATION D ERREUR MATÉRIELLE -CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2015- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Il appert de la feuille d'émargements annexée au registre des délibérations du Conseil Municipal du 23 juillet 2015 que Madame Patricia BORRICAND, conseillère municipale en exercice était absente et non représentée lors de cette séance.

Par suite d'une erreur matérielle lors de la retranscription informatique de cette feuille de présence, Mme Patricia BORRICAND a été considérée comme présente alors qu'elle devait figurer dans la liste des membres « excusés sans pouvoir » et qu'elle a été par conséquent comptabilisée au nombre des conseillers municipaux s'étant prononcés « pour » l'adoption des délibérations soumises à l'approbation du conseil municipal lors de cette séance.

Cette erreur matérielle ne modifie par les sens des délibérations adoptées lors de la séance du 23 juillet 2015, puisqu'elle n'a aucun impact sur la teneur des délibérations, ni sur le sens de leur vote.

Dès lors, il y a lieu de constater cette erreur matérielle et de procéder à sa rectification sur le registre des délibérations concernant les délibérations N° DL2015-323 à DL2015-354, en supprimant le nom de Mme Patricia BORRICAND de la liste des présents pour le mentionner parmi les « excusés sans pouvoir » et en retranchant une unité, dans la comptabilisation des conseillers municipaux « présents et représentés », des conseillers « présents », des « suffrages exprimés » et des conseillers s'étant prononcés « pour ».

Cette rectification devant s'appliquer au compte-rendu de la séance qui comporte également des inadéquations entre les décomptes figurant sur les délibérations et les décomptes figurant au compte rendu (DL 2015-353 et DL 2015-354).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-21, L2121-23 et L2121-29.

Vu le Registre des délibérations du Conseil Municipal du 23 juillet 2015

Vu la feuille d'émargement annexée audit registre (figurant en annexe)

En conséquence, je vous demande mes chers collègues, de bien vouloir :

- **CONSTATER** l'erreur matérielle figurant sur la retranscription informatique sur le registre des délibérations de la feuille manuscrite de présence des élus du Conseil Municipal du 23 juillet 2015
- **AUTORISER** la rectification de cette erreur matérielle dans le registre concernant les délibérations N° DL 2015-323 à DL2015-354, en supprimant le nom de Mme Patricia BORRICAND de la liste des présents pour le mentionner parmi les « excusés sans pouvoir » et en retranchant une unité, dans la comptabilisation des conseillers municipaux « présents et représentés», des conseillers « présents», des « suffrages exprimés » et des conseillers s'étant prononcés « pour ».
- **AUTORISER** la rectification du compte rendu dont les décomptes devront être en adéquation avec ceux figurant sur les délibérations.
Le tableau annexé à la présente délibération récapitule les rectifications ainsi opérées.
- **AUTORISER** Mme le Maire à transcrire en marge de chaque délibération adoptée lors de la séance du 23 juillet 2015, les rectifications ainsi opérées.

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,
Maryse JOISSAINS MASINI





Aix en Provence
MÉTROPOLITAIN D'AIIX

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2015

ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS ET AVEC POUVOIR
(Extrait du registre des délibérations – Art L.2121-23 du CGCT)

AGOPIAN Jacques	ANDRE Ravi	AUGEY Dominique	BACHI Abbassa	BALDO Edouard
BENKACI Moussa	BENON Charlotte	BERNARD Christine	BONTHOUX Odile	BORRICAND Patricia
BOUDON Jacques	BOUVET Jean-Pierre	BOYER Raoul	BRAMOULLÉ Gérard	BRUNET Danièle
CASTRONOVO Lucien-Alexandre	CHAZEAU Maurice	CHEVALIER Eric	CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle	de BUSSCHERE Charlotte
DE SAINTDO Philippe	DELOCHE Gérard	DEVESA Brigitte	DI CARO Sylvaine	DIJON Sylvain
DILLINGER Laurent	DONATINI Gilles	EINAUDI Michèle	GALLESE Alexandre	GROSSI Jean-Christophe
GUERRERA Hervé	HAMMAL Souad	HERNANDEZ Muriel	JAUSSAUD Coralie	JOISSAINS Sophie
JOISSAINS MASINI Maryse	LENFANT Gaëlle	MAINA Claude	MALAUZAT Irène	MERGER Reine
PAOLI Stéphane	PERRIN Jean-Marc	PIERRON Liliane	POLITANO Jean-Jacques	ROLANDO Christian
ROUVIER Catherine	SANTAMARIA Danielle	SICARD-DESUELLE Marie-Pierre	SILVESTRE Catherine	SOLARI Josyane
SUSINI Jules	TAULAN Francis	TERMÉ Françoise	ZAZOUN Michael	ZERKANFRAYNAL Karima

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juillet 2015

N°	OBJET	Rapporteur	Compte Rendu
<p>01.01</p> <p>DL.2015-323</p>	<p>COMPTABILITE COMMUNALE - BUDGET SUPPLEMENTAIRE POUR L'EXERCICE 2015</p>	<p>Monsieur Gérard BRAMOULLÉ</p>	<p>Adopté MAJORITE des suffrages exprimés 44 pour 8 contres (Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Souad HAMMAL, Gaelle LENFANT). 2 abstentions (Jacques AGOPIAN, Jean-Jacques POLITANO). 0 ne participe(nt) pas</p>
<p>01.02</p> <p>DL.2015-324</p>	<p>COMPTABILITE COMMUNALE - OUVERTURES ET VIREMENTS DE CREDITS POUR L'EXERCICE 2015</p>	<p>Monsieur Gérard BRAMOULLÉ</p>	<p>Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 10 abstentions (Jacques AGOPIAN, Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Souad HAMMAL, Gaelle LENFANT, Jean-Jacques POLITANO). 0 ne participe(nt) pas</p>
<p>01.03</p>	<p>COMPTABILITE COMMUNALE-SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT-BUDGETS SUPPLEMENTAIRES POUR</p>	<p>Monsieur Jules</p>	<p>Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 9 abstentions</p>

DL.2015-325	L'EXERCICE 2015	SUSINI	(Jacques AGOPIAN, Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Souad HAMMAL, Gaelle LENFANT). 0 ne participe(nt) pas
01.04 DL.2015-326	COMPTABILITE COMMUNALE- SERVICE DE L'EAU - OUVERTURE ET VIREMENT DE CREDIT POUR L'EXERCICE 2015	Monsieur Jules SUSINI	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 7 abstentions (Jacques AGOPIAN, Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Gaelle LENFANT). 0 ne participe(nt) pas
01.05 DL.2015-327	COMPTABILITE COMMUNALE-SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT-ADMISSION DE SOMMES EN NON VALEUR	Monsieur Jules SUSINI	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 0 ne participe(nt) pas
01.06 DL.2015-328	CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS À L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE: EXÉCUTION DE COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DU 20/05/2015 ET DU 08/07/2015	Madame Maryse JOISSAINS MASINI	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 0 ne participe(nt) pas
01.07 DL.2015-	MISE A JOUR DE LA DELIBERATION N° 2010-640 DU 28/06/2010 RELATIVE AUX ASTREINTES ET PERMANENCES DES AGENTS MUNICIPAUX	Madame Maryse JOISSAINS	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 0 ne participe(nt)

329		MASINI	pas
01.08 DL.2015-330	SCI ADRIENNE RIFFART - ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE LA NATIVITE - CONSTRUCTION DU GYMNASE - UN EMPRUNT DE 4 000 000 EUROS A SOUSCRIRE AUPRES DE LA SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT - DEMANDE DE GARANTIE DE LA VILLE A HAUTEUR DE 50 %	Monsieur Gérard BRAMOULLÉ	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 1 ne participe(nt) pas (Hervé GUERRERA).
01.09 DL.2015-331	SACOGIVA - OPERATION 'GIONO SCHWEITZER LIBRES' : CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS LOCATIFS LIBRES - UN EMPRUNT DE 3 190 000 EUROS A SOUSCRIRE AUPRES DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE - DEMANDE DE GARANTIE DE LA VILLE A HAUTEUR DE 50 %	Monsieur Gérard BRAMOULLÉ	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 1 abstentions (Charlotte DE BUSSCHERE). 0 ne participe(nt) pas
01.10 DL.2015-332	APPROBATION DU RAPPORT PROVISOIRE DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) DU 16 JUIN 2015 - COUT NET DES CHARGES RETRANSFEREES A LA VILLE LIEES A LA SALLE ET AU PATIO DU BOIS DE L'AUNE -	Monsieur Gérard BRAMOULLÉ	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 0 ne participe(nt) pas
01.11 DL.2015-333	SITE DU BOIS DE L'AUNE - MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT SUITE AU TRANSFERT DE L'ÉQUIPEMENT A LA VILLE	Monsieur Gérard BRAMOULLÉ	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 0 ne participe(nt) pas
01.12 DL.2015-334	ACCEPTATION COMME MOYEN DE PAIEMENT DU CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU) - AFFILIATION DE LA COMMUNE AU CENTRE DE REMBOURSEMENT	Monsieur Gérard BRAMOULLÉ	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 0 ne participe(nt) pas

<p>01.13</p> <p>DL.2015-335</p>	<p>COMPTABILITE COMMUNALE - REVISION DE LA TARIFICATION DE LA GESTION DE L'ESPACE PUBLIC - DECISION DU CONSEIL</p>	<p>Monsieur Gérard BRAMOULLÉ</p>	<p>Adopté MAJORITE des suffrages exprimés 45 pour 8 contres (Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Souad HAMMAL, Gaelle LENFANT). 1 abstentions (Jean-Jacques POLITANO). 0 ne participe(nt) pas</p>
<p>01.14</p> <p>DL.2015-336</p>	<p>TAXE DE SÉJOUR - NOUVELLES MODALITÉS D'APPLICATION SUITE À L'INSTAURATION DE LA TAXE DE SÉJOUR MIXTE A COMPTER DE 2016.</p>	<p>Monsieur Christian ROLANDO</p>	<p>Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 0 ne participe(nt) pas</p>
<p>01.15</p> <p>DL.2015-337</p>	<p>CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ ORANGE D'INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES DE LA VILLE (LOCATION DE RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATION PROPRIÉTÉ DE LA VILLE)</p>	<p>Madame Danièle BRUNET</p>	<p>Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 0 ne participe(nt) pas</p>
<p>02.01</p> <p>DL.2015-338</p>	<p>INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIÈRES ÉNUMÉRÉES A L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES</p>	<p>Madame Maryse JOISSAINS MASINI</p>	<p>Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 0 ne participe(nt) pas</p>

	COLLECTIVITÉS TERRITORIALES		
02.02 DL.2015-339	VILLE D'AIX-EN-PROVENCE C/ SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE L'IMMEUBLE 2 RUE VAN LOO, M. ET MME MAZZALOVO, SOCIÉTÉ IONO ET PACIFICA - APPEL DEVANT LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE DU JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE DU 1ER JUIN 2015	Monsieur Maurice CHAZEAU	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 8 abstentions (Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Souad HAMMAL, Gaelle LENFANT). 0 ne participe(nt) pas
05.01 DL.2015-340	AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ (AD'AP) - DÉCISION DU CONSEIL	Madame Odile BONTHOUX	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 0 ne participe(nt) pas
08.01 DL.2015-341	CIMETIERE SAINT PIERRE, VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET CHARTE DE GESTION	Madame Maryse JOISSAINS MASINI	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 0 ne participe(nt) pas
08.02 DL.2015-342	OFFRE DE RACHAT DES INFRASTRUCTURES DE STATIONNEMENT HORS VOIRIE PAR LA SEMEPA : DELIBERATION DE PRINCIPE	Madame Maryse JOISSAINS MASINI	Adopté MAJORITE des suffrages exprimés 46 pour 5 contres (Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Gaelle LENFANT). 3 abstentions (Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Souad HAMMAL).

			0 ne participe(nt) pas
09.01 DL.2015-343	MARKETING TERRITORIAL. STRATÉGIE GLOBALE D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE	Madame Maryse JOISSAINS MASINI	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 1 abstentions (Hervé GUERRERA). 0 ne participe(nt) pas
11.01 DL.2015-344	CONTRAT DE VILLE 2015- COMPLÉMENT DE LA PREMIÈRE PROGRAMMATION- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - SIGNATURE D'AVENANTS ET DE CONVENTIONS	Madame Maryse JOISSAINS MASINI	Adopté MAJORITE des suffrages exprimés 51 pour 2 contres (Raoul BOYER, Catherine ROUVIER). 1 abstentions (Josyane SOLARI). 0 ne participe(nt) pas
12.01 DL.2015-345	PROCÉDURE DE RÉGULARISATION - CARRÉ CONFESIONNEL ISRAÉLITE CIMETIÈRE DES MILLES	Madame Reine MERGER	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 1 ne participe(nt) pas (Michael ZAZOUN).
14.01 DL.2015-346	MISE EN PLACE ET SIGNATURE DU PEDT PAR MADAME LE MAIRE D'AIX EN PROVENCE	Madame Brigitte DEVESA	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 9 abstentions (Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Noelle CICCOLINI- JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Souad HAMMAL, Gaelle LENFANT, Jean-Jacques POLITANO). 0 ne participe(nt) pas

<p>14.02</p> <p>DL.2015-347</p>	<p>COMMISSION D'EXONERATION DES TARIFS DES SERVICES DE GARDERIE PERISCOLAIRES- CONDITIONS DES REMISES GRACIEUSES</p>	<p>Madame Brigitte DEVESA</p>	<p>Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 9 abstentions (Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Souad HAMMAL, Gaelle LENFANT, Jean-Jacques POLITANO). 0 ne participe(nt) pas</p>
<p>15.01</p> <p>DL.2015-348</p>	<p>REPRÉSENTATION DE LA VILLE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « LES JOURNÉES DE L'ELOQUENCE ».</p>	<p>Madame Dominique AUGEY</p>	<p>Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 9 ne participe(nt) pas (Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Souad HAMMAL, Gaelle LENFANT, Jean-Jacques POLITANO).</p>
<p>16.01</p> <p>DL.2015-349</p>	<p>APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME</p>	<p>Monsieur Alexandre GALLESE</p>	<p>Adopté MAJORITE des suffrages exprimés 43 pour 5 contres (Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Charlotte DE BUSSCHERE, Hervé GUERRERA, Gaelle LENFANT). 3 abstentions</p>

			(Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Michele EINAUDI, Souad HAMMAL). 1 ne participe(nt) pas (Jean-Pierre BOUVET).
16.02 DL.2015-350	DROIT DE PREEMPTION URBAIN - ACTUALISATION DU CHAMP D'APPLICATION	Madame Odile BONTHOUX	Adopté UNANIMITE des suffrages exprimés 0 abstentions 1 ne participe(nt) pas (Jean-Pierre BOUVET).
16.03 DL.2015-351	APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES	Monsieur Jules SUSINI	Adopté MAJORITE des suffrages exprimés 45 pour 5 contres (Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Charlotte DE BUSSCHERE, Hervé GUERRERA, Gaelle LENFANT). 3 abstentions (Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Michele EINAUDI, Souad HAMMAL). 0 ne participe(nt) pas
16.04 DL.2015-352	APPROBATION DU ZONAGE DES EAUX PLUVIALES	Monsieur Jules SUSINI	Adopté MAJORITE des suffrages exprimés 45 pour 6 contres (Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Gaelle LENFANT). 2 abstentions (Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Souad HAMMAL).

			0 ne participe(nt) pas
16.05 DL.2015- 353	ZAC DE LA CONSTANCE- BILAN DE LA CONCERTATION SUR LE DOSSIER DE CREATION - BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DE L'ETUDE D'IMPACT - ADOPTION DU DOSSIER DE CREATION DE LA ZAC .	Monsieur Alexandre GALLESE	Adopté MAJORITE des suffrages exprimés 45 pour 5 contres (Edouard BALDO, Lucien- Alexandre CASTRONOVO, Charlotte DE BUSSCHERE, Hervé GUERRERA, Gaelle LENFANT). 3 abstentions (Noelle CICCOLINI- JOUFFRET, Michele EINAUDI, Souad HAMMAL). 0 ne participe(nt) pas
16.06 DL.2015- 354	APPROBATION DU CONTRAT D'AMENAGEMENT DE LA ZAC DE LA CONSTANCE, CONFIE A LA SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES.	Monsieur Alexandre GALLESE	Adopté MAJORITE des suffrages exprimés 47 pour 5 contres (Edouard BALDO, Lucien- Alexandre CASTRONOVO, Charlotte DE BUSSCHERE, Hervé GUERRERA, Gaelle LENFANT). 1 abstentions (Michele EINAUDI). 0 ne participe(nt) pas